



Paule Lapicque et la baie de Launay

Jean-Yves JALABER

Un leg à découvrir



La baie de Launay vue de la réserve.

En 2003, Bretagne Vivante accepte de Paule Lapicque (1909 – 2001) le legs qu'elle fit de ses propriétés bretonnes. Il s'agit de onze hectares bordant la baie de Launay (Ploubazlanec – Côte d'Armor), de trois bâtiments et d'un capital financier dont les revenus garantissent, au minimum, l'entretien du site. En 2004, une quinzaine de bénévoles se regroupent autour d'un projet de valorisation de cette nouvelle réserve qui répond aux compétences de l'association et aux dispositions testamentaires : étudier et préserver les milieux naturels, éduquer et sensibiliser les publics aux questions écologiques.

Des milieux préservés bordant la baie de Launay

D'entrée, il est apparu que l'intérêt principal du site résidait dans la variété des milieux naturels qui le constituaient, dans un contexte d'urbanisation littorale.

Trois groupes de parcelles composent les onze hectares. Le premier groupe (5,8 ha) comprend des terres agricoles, des boisements semi-naturels et des fourrés. Au contact du cordon de galets littoral, une très petite zone marécageuse rappelle les

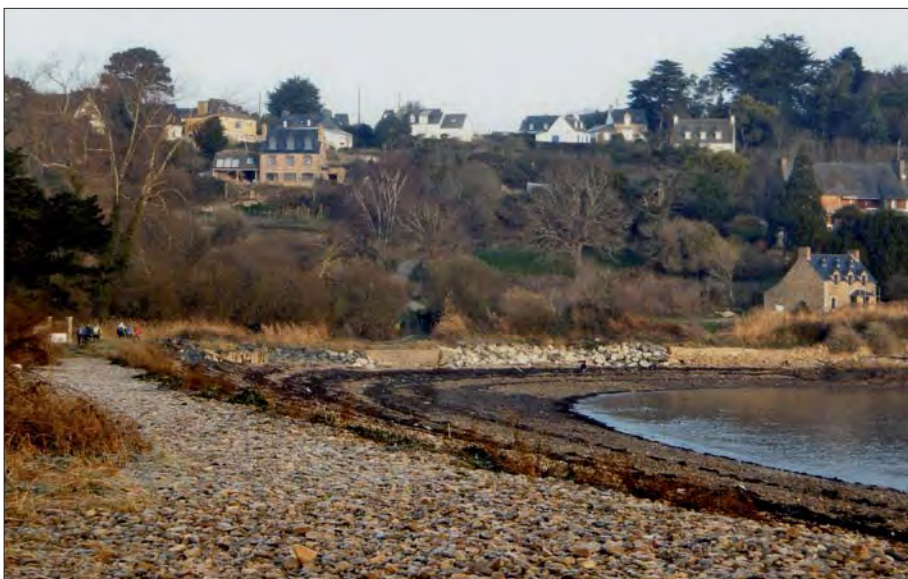
marais de la baie, aujourd'hui comblés. Les deux autres groupes de parcelles représentent les « milieux naturels préservés » de la réserve. Des bois de chênes, hêtres, if et houx et une mosaïque de landes sur des roches volcaniques en affleurements viennent s'ajouter aux fourrés sur les pentes de la pointe de la Trinité dont l'extrémité est une petite presqu'île, où l'on trouve de la pelouse maritime. Le groupe des naturalistes a inventorié les premières données floristiques et faunistiques et dressé une carte de la végétation du site. Une étude des insectes présents sur les terres agricoles exemptes de chimie fut confiée à un entomologiste. Le plan de gestion, établi en 2007, préconise le maintien et la valorisation de cette mosaïque d'habitats et de microhabitats, garants de la diversité faunistique et floristique.

Par ailleurs, trois bâtiments, à restaurer tout ou partiellement, s'étagent sur les pentes, exposées au sud-est du plateau de l'Arcouest. L'emploi d'un garde-technicien à mi-temps apparaît alors nécessaire pour assurer la permanence de l'entretien des bâtiments et des terres qui l'entourent. À côté des travaux de restauration des bâtiments conformément à un cahier des charges en « écoconstruction », sont mis en place quelques « chantiers nature » ouverts aux bénévoles ou à des scolaires qui permettent d'éradiquer des lauriers palmes, mimosas ou renouées du Japon et de planter des haies.

Parallèlement, la préoccupation de « sensibilisation à l'environnement » est présente de manière ponctuelle. Les naturalistes de la section Trégor-Goëlo organisent des sorties ouvertes au public, dont certaines ont lieu sur la réserve : lecture de paysage, découverte de l'estran, passereaux, papillons... Le centre de loisirs de la commune et deux classes de primaire sont également accueillis pour des animations autour des friches, richesse pour la biodiversité.

La réserve Paule Lapicque devient visible

La réserve Paule Lapicque s'inscrit dans la Communauté de communes Paimpol Goëlo (9 communes) qui comprend déjà deux « sites nature » importants, propriétés du Conservatoire du littoral. Il s'agit de l'Abbaye de Beauport (bâtiments des ^{XIII^e} et ^{XVIII^e} siècles, jardins recreés, frange littorale, massif forestier) et de la Maison de l'estuaire de Plourivo (massif forestier de 600 hectares bordant l'estuaire du Trieux). Depuis quelques années, l'Office intercommunal du tourisme met en avant de manière importante les atouts « nature » du territoire. La réserve apparaît aujourd'hui comme le troisième site « nature » du secteur, offrant un potentiel permettant de sensibiliser les publics à l'importance de la biodiversité dans un paysage exceptionnel, la baie de Launay.



La baie de Launay, avec en bas à droite Noterie transformée en Maison de la réserve et en haut à gauche, le gîte et le hangar.

Deux des trois maisons qui constituent le legs ont été restaurées en écoconstruction avec des matériaux écologiques (isolation en laine de mouton, enduits terre). Le choix du solaire pour l'eau chaude sanitaire, un système de phyto-épuration et de toilettes sèches. En mai 2008 et 2009, leur inauguration donnait lieu à des portes ouvertes dont le succès montrait l'intérêt du public pour la réserve. L'inauguration de Notéric, « Maison de la réserve », sur le GR 34, s'est déroulée en ouverture de la Fête de la nature. À cette occasion, une manifestation commune à plusieurs structures a été initiée, autour de la baie de Launay. Des animations nature ont été proposées par le Conservatoire du littoral (abbaye de Beauport et Maison de l'estuaire), Bretagne Vivante et d'autres associations d'éducation à l'environnement locales. Trois cents personnes ont participé à une quinzaine d'animations allant de la découverte de la flore de la réserve à des approches nautiques et naturalistes du littoral en kayak. En 2009, une convention a été signée avec l'association « La goutte de plus » dont les objectifs d'éducation à l'environnement rejoignent ceux de Bretagne Vivante, pour l'occupation d'un bureau dans la maison de Notéric.

L'ouverture au public, projet en cours

Les efforts se portent actuellement sur l'ouverture de la réserve aux « visites libres » tout au long de l'année grâce à la mise en place de trois sentiers de découverte partant de Notéric et rattachés au GR 34.

La première boucle consacrée à la « biodiversité au quotidien » s'appuiera sur un livret à la disposition des visiteurs. Il constitue une approche simple de la biodiversité au fil d'une quinzaine de stations matérialisées sur le parcours : richesse d'une friche, « métiers des insectes », auxiliaires du jardin biologique...

Les deux autres boucles qui seront matérialisées parcourent « les milieux préservés » de la réserve. Le bois du Huitel et un petit secteur de landes, en cours de restauration, constituent la boucle n°2. Le départ de la boucle n°3 (pentes de fourrés préforestiers, abrupts rocheux et pelouse maritime de la presqu'île de la Trinité) est un « point de vue » largement fréquenté, la Croix des veuves. Située en limite de la réserve, ce calvaire, nommé ainsi par Pierre Loti, date du XVI^e siècle. Ces deux sentiers auront un prolongement

interprétatif sous forme d'une exposition permanente, occupant la salle d'entrée de Notéric, qui présentera la réserve dans son contexte (évolution des paysages), les différents milieux, la faune, la flore...

Des expositions sont prévues dans la salle principale de Notéric qui peut aussi recevoir une trentaine de personnes pour des réunions thématiques. Le dynamisme de ce lieu, qui se veut aussi convivial (le piano de Paule Lapicque a été conservé et restauré) dépendra de l'implication des bénévoles. Les collections conservées à l'étage (herbier de Lebeurier, collections de « pierres » accompagnées de monographies, lichen...) seront à la disposition des spécialistes et pourront aussi servir de bases à certaines expositions temporaires.

En 2009, il est apparu que, pour assurer, à moyen terme, les revenus de la réserve et respecter l'esprit du legs de Paule Lapicque, la maison du centre, libérée par le garde-technicien de la réserve, pouvait devenir un « éco-gîte » familial. Le contexte touristique s'y prête car il rentre dans les opérations régionales pour un tourisme « durable ». L'équipe qui envisage de prendre en charge bénévolement une partie de la gestion y voit le moyen de mettre en pratique les changements de comportements fréquemment requis dans les discours « environnementalistes ». L'utilisation des toilettes sèches, associée à la phytoépuration sera pour beaucoup une nouvelle expérience ! C'est donc dans des conditions idéales, puisque le gîte domine la baie de Launay, que les locataires pourront bénéficier des richesses de la réserve.

La toute jeune réserve « Paule Lapicque » n'a pas encore mis à l'épreuve, du temps et du public, les sentiers de découverte, la maison de la réserve ou encore l'éco-gîte... Toute l'énergie dépensée par une équipe bénévole et salariée autour du « projet Lapicque » fait espérer que revive pleinement, conformément aux vœux de son ancienne propriétaire, ce site exceptionnel en baie de Launay. En aménageant ainsi cette propriété, Bretagne Vivante rend un bel hommage à Mademoiselle Lapicque et poursuit son travail de conservation de la biodiversité et de sensibilisation à l'environnement. ■

Jean-Yves JALABER est conservateur bénévole à Bretagne Vivante - SEPNEB.